

Monsieur Laurent MUNEROT
Président du Conseil de développement
de la Communauté Paris-Saclay
9 chemin du Dessous du Rocher
91120 PALAISEAU

Affaire suivie par Stéphanie CLEMENÇON
Pôle développement économique et innovation
stephanie.clemencon@paris-saclay.com

N / RÉFÉRENCE : PDEI / AC/ SC/2022-09
OBJET : Saisine CODEV sur le PCAET

Monsieur le Président,

Cher Laurent

L'Agglomération Paris-Saclay a validé en 2019 son Plan Climat Air et Energie territorial (PCAET) pour la période 2019-2024.

Nous sommes arrivés à mi-parcours de ce programme ambitieux. Il est nécessaire de dresser un premier bilan et surtout de réajuster ou réaffirmer certaines priorités. En effet, les enjeux climatiques toujours plus prégnants et la crise sanitaire que nous avons traversée nous obligent à cette évaluation et réajustement afin de rendre ce programme ambitieux encore plus efficace.

Dans ce cadre, il est essentiel que le Conseil de Développement contribue à l'évaluation, la redéfinition et la réécriture de certains axes prioritaires et puisse rendre un avis formalisé. Je vous propose donc que la séance plénière du CODEV du 10 mars prochain soit dédiée à ce sujet.

Vous trouverez en pièce annexe le PCAET de l'agglomération Paris-Saclay.

Vous remerciant par avance de l'attention que portera le CODEV à cette saisine, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A-éties

Le Président
Maire de Palaiseau



Grégoire de LASTEYRIE